

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Walilyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémélé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES ET LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE

1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

kacoudavyoi@yahoo.fr

2. Neuba Serge N'DRIN

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

serge.neuba@gmail.com

Résumé :

Se présentant à la fois comme un lieu communicationnel et informationnel, les réseaux sociaux numériques tendent à favoriser une très forte opinion publique ou une citoyenneté de parole qui constitue le gage d'une nouvelle forme de société civile émergente en Afrique. Dès lors, par l'entremise de la méthode analytique, nous tâcherons de voir si les réseaux sociaux numériques peuvent véritablement favoriser la gouvernance démocratique en Afrique dans la mesure où ils prônent sans cesse la désinformation, les atteintes à la vie privée, affectant ainsi la qualité du débat démocratique. Ne faut-il pas alors une éducation aux médias et à la littératie numérique susceptible de permettre aux citoyens de naviguer de manière critique et responsable dans cet environnement numérique constamment en évolution ?

Mots clés : Démocratie, Information sociale, Médiation sociale, Nouvelles intelligences collectives, Réseaux sociaux numériques.

Abstract:

At both a place for communication and information, digital social networks tend to foster a very strong networks tend to foster a very strong public opinion or citizen voice that is the guarantee of a new form of civil society emerging in Africa. So, using the analytical method we shall try to see whether digital social networks can really promote democracy in Africa, insofar as they constantly advocate misinformation privacy, thus affecting the quality of democratic debate. So isn't there a need for media literacy and digital to enable.

Keywords : Democracy, Social information, Social mediation, New collective intelligences, Digital social networks.

Introduction

Le projet épistémologique qui nous habite est déterminé par deux considérations théoriquement distinctes mais pratiquement imbriquées, à savoir, d'une part les réseaux sociaux et d'autre part la démocratie en Afrique. Les réseaux sociaux numériques relèvent du virtuel alors que la démocratie est de l'ordre du concret. En effet, les réseaux sociaux numériques, souvent simplement appelés « réseaux sociaux », sont des plateformes en ligne qui permettent aux utilisateurs de créer des profils personnels, d'établir des connexions avec d'autres utilisateurs et de partager du contenu, des informations, des médias et des interactions en ligne. Quant à la démocratie, elle est un système de gouvernance dans lequel le pouvoir politique est exercé par le peuple, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus.

Notre démarche est guidée par la conviction que les réseaux sociaux numériques, tels que Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram, LinkedIn, Snapchat, TikTok et d'autres, ont transformé la manière dont les Africains s'engagent dans la politique et influencent la démocratie sur le continent. C'est dire que les réseaux sociaux numériques ont un impact significatif sur la démocratie en Afrique.

Dès lors, il y a lieu de se demander si les réseaux sociaux numériques peuvent véritablement favoriser la démocratie en Afrique dans la mesure où ils prônent sans cesse la désinformation, les atteintes à la vie privée, affectant ainsi la qualité du débat démocratique. Favorisent-ils la participation citoyenne, et renforcent-ils la transparence politique ? Comment les gouvernements et les acteurs politiques réagissent-ils à la dynamique des réseaux sociaux dans le champ politique ? Ne faut-il pas alors une éducation aux médias et à la littératie numérique susceptible de permettre aux citoyens de naviguer de manière critique et responsable dans cet environnement numérique constamment en évolution ?

Partant, la toile de fond de cette réflexion est que les réseaux numériques tendent à favoriser une très forte opinion publique ou une citoyenneté de parole qui constitue le gage d'une nouvelle forme de société civile émergente. Il convient d'explorer le sujet sous différents angles afin de saisir sa complexité. Dans cette optique, notre analyse sera articulée autour de trois axes majeurs : tout d'abord,

nous examinerons l'état des lieux de la question des réseaux sociaux numériques dans la gouvernance démocratique, puis nous nous pencherons sur la relation entre la démocratie et les réseaux sociaux numériques pour enfin aborder l'incontournabilité des réseaux sociaux numériques dans l'expression actuelle de la gouvernance démocratique.

1. De l'état des lieux de la question des réseaux sociaux numériques dans la gouvernance démocratique

1.1. Les réseaux sociaux numériques : un lieu d'abus contre la liberté d'expression et d'atteinte à la vie privée des personnes

On le remarque dans bien de pays du continent noir, avec l'inexistence de frontière qu'ils favorisent, les réseaux sociaux numériques constituent aussi le lieu de plusieurs abus significatifs répétés contre la liberté d'expression et l'atteinte à la vie privée des personnes qui, dans une importante mesure, sont des paramètres pertinents de la démocratie depuis la lutte pour la dignité humaine qui a abouti à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) en ces termes : « Tout individu a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de rechercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Dans plusieurs posts d'images, de vidéos et de messages, on note des injures et des calomnies des gouvernés à l'endroit des gouvernants, des propos agressifs et humiliants entre des adversaires politiques qui peuvent même appartenir à une même famille, à un même groupe social, à une même communauté religieuse parfois. Des humiliations et des diffamations qui, malheureusement, constituent du pain béni pour les utilisateurs de ces nouveaux médias. Sur les réseaux sociaux numériques, on peut le dire sans risque de se tromper, il est devenu commun d'assister au déferlement médiatique d'une opposition très tranchée entre deux ou plusieurs personnes à la suite soit d'un soutien d'une action ou d'une idéologie, soit pour la manifestation d'un désaccord sur un fait ou un mouvement. Une opposition surtout marquée par des injures et des propos diffamatoires avec atteinte à la vie privée, comme en témoignent les images ci-dessous.



Photographie 1 : Exemple de publication relative à la libre expression, tiré des échanges sociopolitiques entre internautes (Côte d'Ivoire). **Source**: Facebook, 2020

Photographie 2 : Exemples de publication concernant la libre expression des gouvernés à l'encontre des gouvernants ou des hommes politiques. Côte d'Ivoire **Source** : Phoenix, 2020



Ces propos ne vaudraient certainement rien, s'ils ne s'articulaient pas dans une logique relationnelle qui pose, nécessairement, la question de l'altérité. Et en la matière, il est fort certain, voire fondamental, que l'autre soit, avant tout, respecté, et donc ne soit, en aucun cas et au nom d'une quelconque idéologie, même la plus certaine, inquiété pour ses idées et pour ses opinions. Ce qui laisse entendre que la différence entre les citoyens ne doit, en aucune manière, constituer un obstacle à la promotion de la démocratie. Malheureusement, ces

réseaux sociaux numériques sacrifient la démocratie sur l'autel des ambitions personnelles et partisans. Cela est d'autant vrai que les internautes constituent entre eux des communautés qui se sentent souvent touchées par des propos diffamatoires, des images, etc. et donc ne se retiennent pas de réagir, faisant ainsi de ces plateformes un lieu d'incitation à la haine.

1.2. Les réseaux sociaux numériques : un lieu d'incitation à la haine

Dans l'expression de la démocratie, les réseaux sociaux numériques donnent d'assister bien souvent aussi à des incitations à la haine. Ils peuvent être utilisés pour diffuser des discours de haine dirigés contre des groupes ethniques, religieux, raciaux, ou d'autres minorités. C'est le cas en Côte d'Ivoire où un certain Youssouf Kamagaté avait publié le 25 janvier 2020 de massacrer les chrétiens, quand l'archidiocèse d'Abidjan a annoncé dans le cadre du programme de ses activités annuelles, une marche pour la paix : « *Le 15 février, ça sera à chacun son catholique, on va verser un peu leur sang comme pour leur Jésus là* ». *On voit apparaître clairement ici que les réseaux sociaux numériques peuvent être le lieu des incitations à la violence et à des déclarations haineuses sans crainte de répercussions directes sur sa vie. Les réseaux sociaux numériques pourraient être des plateformes pour la propagation de discours de haine, de racisme, de xénophobie et d'autres formes de discours nuisibles. À cela s'ajoutent des groupes extrémistes qui utilisent parfois les réseaux sociaux pour recruter de nouveaux membres ou inciter à la violence. De même, la désinformation et les fausses nouvelles peuvent être rapidement diffusées sur les réseaux sociaux ; ce qui peut alimenter la haine envers certains groupes ou individus.*

Ce qui fait penser que les plateformes numériques sous les cieux africains ne sont pas réglementées ou du moins que la loi est loin d'être efficace pour les empêcher ou que les chargés de la réglementation en la matière sont de vrais corrompus, laissant croître une liberticide en Afrique. Même si ces propos sont en ligne, il est bien possible qu'ils puissent avoir des conséquences bien réelles, notamment au niveau psychologique, d'une part, et au niveau de la société, d'autre part. Ce, d'autant plus que tout discours comportant des germes de la haine, cible, nécessairement, « des personnes en raison des caractéristiques des groupes auxquels elles appartiennent. » (UNESCO, 2015, p. 4) Et plus encore,

tout message est susceptible de « devenir viral en quelques heures, voire quelques minutes. » (Ibid.) Toutes ces querelles numériques susmentionnées sont loin d'être profitables à la démocratie numérique. La démocratie numérique, également appelée démocratie électronique ou e-démocratie, fait référence à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour renforcer et améliorer les processus démocratiques. Au lieu de faciliter le dialogue et le débat démocratique, les réseaux sociaux peuvent perturber et même ébranler les principes fondamentaux de la démocratie.

2. De la relation entre la démocratie et les réseaux sociaux numériques

2.1. La préalable question de la relation entre gouvernés et gouvernants

La relation entre gouvernants et gouvernés constitue cette dynamique qui, par le jeu de ces deux acteurs, reconfigure les modèles de fonctionnement des institutions de la société elle-même. Ce, d'autant plus que cette relation trouve ses racines dans les mouvements et les comportements sociaux, les paroles citoyennes et les circonstances politiques, dans des espaces publics. L'on remarque avec P. Bréchon (2006, p. 7) qu'à l'ère des réseaux sociaux numériques, « les gouvernants sont aujourd'hui de plus en plus observés et critiqués » par les gouvernés et « se voient obligés d'expliquer leurs actions, légitimer leurs orientations ». (Ibidem). Mais alors, qui est le gouvernant, et qui est le gouverné ?

De manière générale, la pensée collective oppose les gouvernants et les gouvernés, et leurs présences, bien que permanentes, ne sont évoquées que pendant les moments très cruciaux, généralement emprunts de conflictualité comme les campagnes électorales, les grèves ou les crises sociopolitiques, etc.

Les gouvernants aussi appelés dirigeants forment la classe des acteurs institutionnels ; une classe subdivisée en deux catégories : les acteurs institutionnels publics et les acteurs institutionnels privés comme le montre P. Thomé (2014, p. 4). Ici, les gouvernants concernés sont ceux de la classe des acteurs institutionnels publics. Ils ont pour eux, par la Loi, le pouvoir et la puissance nécessaire pour agir au nom de tous, voire envers et contre tous. Tout citoyen est tenu de respecter la Loi, sinon il y sera contraint en vue de garantir le salut de la société. Ce sont, dans bien des contextes étatiques : le Président de la

République ou le Chef de l'État, le vice-président, le chef du Gouvernement, les membres du Gouvernement, les Présidents d'institutions, les élus des Collectivités Territoriales, les Préfets et Sous-préfets. Ayant le pouvoir d'État, ils sont ceux-là qui, logiquement, établissent les lois et en assurent l'application par la gouvernance. Des lois que ces derniers eux-mêmes ne respectent pas toujours dans leur volonté manifeste de conserver le pouvoir à tout prix.

Les gouvernés, quant à eux, prenant appui sur les principes et idéaux nouveaux (Démocratie et Alternance politiques, etc.) reçus du grand bouleversement géopolitique mondial survenu à la suite de la chute du Communisme en 1960 et à la lumière des démocraties populaires de 1989, sont ces citoyens qui, aujourd'hui, « ne veulent plus être gouvernés comme avant » (C. Thuderoz, 2006, p. 185), c'est-à-dire vivre sous le joug d'un régime qui les conduirait, dans la dictature, à la famine et à la ruine plutôt qu'au salut. En effet, être gouverné, dans le siècle présent, « consiste de moins en moins à accepter ou subir « une verticale du pouvoir. » » (P. Verjans, **et al.**, 2011, p. 54). Les gouvernés sont loin d'être ceux qui font la loi même si la Loi fondamentale les reconnaît comme des citoyens au même titre que les gouvernants. On peut citer, entre autres, les contestations populaires de grande ampleur qui se sont produites dans de nombreux pays du monde arabe entre 2010 et 2012 dont la Tunisie, l'Égypte et la Lybie et qualifiées de « *Printemps arabe* », les manifestations qui ont conduit à la destitution de la présidente brésilienne Dilma Rousseff en 2016, l'effet et le succès du mouvement espagnol « *Podemos* » (nous pouvons) en 2014, qui rappellent, à bien des égards, le « *Yes, we can* » de Barack Obama.

2.2. De la nécessité du changement social

La relation entre la démocratie et les réseaux sociaux numériques ne peut pas ne pas s'articuler, fondamentalement et objectivement, autour du besoin d'un changement social, au profit, en premier lieu, des gouvernés. En effet, selon son étymologie *cambiare*, propre au bas latin de l'Antiquité tardive, le verbe *changer* renvoie à l'idée soit de modifier une façon de faire, soit de remplacer quelqu'un par un autre ou quelque chose par une autre. Ainsi, le changement constitue une variation par rapport à un état ou un mode d'existence antérieure ou, en d'autres termes, « le passage d'un état x, défini à

un temps t , vers un état x_1 à un temps t_1 ». (J. Réhaume, 2002, p. 65). C'est dire qu'il concerne, à la fois, les ruptures et les nouveautés apportées à une situation mauvaise ou anormale ou alors moins bénéfique qui perdure.

En lien avec la société, le changement désigne « toute transformation observable et vérifiable dans le temps qui affecte d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire. » (G. Rocher. (1968, p. 22). Dans cette logique, le changement social est alors et sans aucun doute différent de l'événement, de l'action historique et du processus social qui, cependant, peuvent l'intensifier ou le freiner. Il s'agit de mettre en avant les « conditionnements sociaux qui déterminent le déroulement d'une action. ». (H. Dorvil, R. Mayer, 2001, p. 66). Il convient alors que l'on comprenne les changements sociaux, en analysant toujours les fonctions propres ou spécifiques que remplissent les différentes institutions, les structures et/ou les organisations mises en place dans la société, par la société et pour la société : « À tout élément de toute culture correspond une fonction et à toute fonction correspond un élément. » (O. Aktouf, 1987, p.23). C'est bien l'enjeu de la démocratie qui tend à mettre face à face les gouvernants et les gouvernés. En tant que telle, elle est une culture ; celle du respect du choix du peuple souverain. Elle est également une fonction de la bonne gouvernance qui, justement, implique le respect du choix du peuple souverain. Partant, le changement social convoque le principe de l'acteur et du système qui, lui, pose la question de la dynamique sociale, et en filigrane, celle de la participation citoyenne en tant que réalité sociale et principe de la démocratie. Ce qu'imposent aujourd'hui les réseaux sociaux numériques.

2.3. L'inévitable question de la participation citoyenne et son actualité

Suivant les réformes institutionnelles, sociales et politiques initiées respectivement par les athéniens, Solon (<https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Solon/144767/>, consulté le 16 octobre 2023), Clithène (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/clithene-570-508/>, consulté le 13 octobre 2023) et Périclès ([https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Périclès/137626/](https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Periclès/137626/), consulté le 3 octobre 2023) à partir desquelles est né l'État de droits, la citoyenneté est

apparue comme une réalité sociale active qui a fait du citoyen, un être qui a la faculté de participer aux fonctions judiciaires et publiques. (Aristote, 1995, p. 167). Dès lors, pour parodier C. R. Abolou, (2016, p. 18), la participation citoyenne est devenue un véritable outil de médiation sociale par le biais de la citoyenneté qui a pour principe premier la cité. À cet égard, tous sont appelés à vivre et à partager les mêmes valeurs dans un corps social, à se construire et à se maintenir durablement, comme l'atteste D. B. G. Naécia Maciel. (1999, p. 61). Bien que considérée comme une qualité par opposition à la non-liberté, la citoyenneté, ou dans l'autre sens, la participation citoyenne, n'est aucunement un privilège telle que le montre Aristote dans sa réflexion sur l'État : « Nous appelons État la collectivité des citoyens ayant la jouissance de ce droit, et en nombre suffisant pour assurer à la cité, si l'on peut dire, une pleine indépendance. » (Aristote, 1995, p. 171).

Aussi importe-il de considérer la participation citoyenne comme une réalité sociale faisant référence à un ensemble de pratiques permettant au citoyen de participer activement à la vie de sa communauté, d'autant plus que le citoyen contemporain se définit singulièrement en relation avec l'idée de la souveraineté de l'État dont il est un corrélat. Ici, retentissent en écho les propos du président américain Fitzgerald John Kennedy : « Ask not what your country can do for you—ask what you can do for your country », c'est-à-dire « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ». ([https://www.archives.gov/ National Archives Museum](https://www.archives.gov/National-Archives-Museum) Washington, DC, and [Presidential Library museums](#) Discours inaugural de John F. Kennedy, 20 janvier 1961, Washington, D.C., États-Unis).

Dans son discours à la Nation du 7 décembre 1979, à l'occasion de la célébration de la fête nationale d'indépendance à Katiola, le président Félix Houphouët-Boigny dira à son tour : « il est temps, grand temps, que chacun, à tous les niveaux s'interroge. Ai-je fait, bien fait, pour mon pays, ce que je dois ? ». (F. Houphouët-Boigny, 2013, p. 217)

L'aujourd'hui de la citoyenneté ou de la participation citoyenne qu'expriment ces deux assertions se rapporte, justement, à l'idée des libertés, des droits et devoirs du citoyen en lien avec l'idée de la souveraineté par la démocratie comprise comme le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le

peuple. De nombreux débats et échanges sur les réseaux sociaux numériques n'occulent pas ces questions. Bien plus, ils les rendent actuelles. Ce qui fait de ces réseaux, à la fois un moyen et un lieu véritables et inévitables de l'expression actuelle de la démocratie.

3. De l'incontournabilité des réseaux sociaux numériques dans l'expression actuelle de la gouvernance démocratique en Afrique

3.1. L'apport des réseaux sociaux numériques dans la gouvernance démocratique

Les réseaux sociaux numériques se présentent comme une agora ou alors un espace de libres expressions et opinions où chacun peut dire ce qu'il pense tout bas, à travers des messages, des vidéos et/ou des images. Dans ce cas, les réseaux sociaux numériques se laissent saisir comme un outil social ouvrant la porte à la participation citoyenne ou à la démocratie. En tant qu'outil, ils se font un moyen de changement social positif puisqu'ils favorisent un élan d'engagement social ou alors un certain militantisme. C'est ainsi que le Sénégal a vu l'émergence de campagnes en ligne qui ont influencé l'opinion publique et le vote. En effet, les élections présidentielles sénégalaises de 2012 ont été marquées par une utilisation significative des médias sociaux et des campagnes en ligne qui ont eu un impact sur l'opinion publique. Ces élections ont vu la réélection du président sortant, Macky Sall. L'utilisation des réseaux sociaux, en particulier Facebook et Twitter, a été remarquée pour son rôle dans la mobilisation électorale, la diffusion d'informations politiques et la stimulation du débat public. Les réseaux sociaux numériques promeuvent l'éveil des consciences en Afrique où la démocratie est en souffrance du fait de certaines réalités comme le tribalisme, le népotisme et surtout l'ignorance (R. G. Blé, 2010, p. 2-23).

En 2013, le Kenya, par exemple, a vu l'utilisation intensive de réseaux sociaux lors des élections générales pour surveiller le processus électoral et encourager la transparence. Par ailleurs, dans ses reportages sur les élections et la politique en Côte d'Ivoire, Hervé Djébé, un journaliste ivoirien laisse poindre l'utilisation des médias sociaux par rapport aux événements politiques survenus en 2020. Il met en évidence le rôle des médias sociaux dans la mobilisation politique et la diffusion de l'information.

En tout état de cause, les plateformes offrent un espace pour la participation civique et la mobilisation autour de causes importantes. Il en découle que les réseaux sociaux permettent aux citoyens africains de s'exprimer plus librement, de partager leurs opinions et de dénoncer les injustices. Dans cette perspective, les réseaux sociaux numériques ont l'avantage de construire une importante communauté ou un groupe social dont les membres ont au moins un intérêt en commun. Ils permettent aux citoyens africains de communiquer facilement et rapidement entre eux. Ce qui peut renforcer la participation civique et politique. À l'aide des réseaux sociaux numérique, les individus peuvent discuter de questions politiques, partager des informations et organiser des mouvements sociaux en ligne. Il appert que les réseaux sociaux créent un espace pour un débat public plus ouvert et diversifié. Ils permettent aux citoyens de suivre les progrès et les régressions de la démocratie dans leur pays et dans la région. Ce qui peut encourager les réformes et la consolidation de la démocratie.

Avec les réseaux sociaux numériques, les citoyens peuvent partager des informations sur les élections, les droits de l'homme, la corruption, etc., et mobiliser d'autres personnes pour soutenir leurs causes. Les réseaux sociaux offrent une voix aux groupes minoritaires et marginalisés qui peuvent avoir été exclus du processus politique traditionnel. Cela peut contribuer à une plus grande inclusivité et diversité dans la sphère politique. Ils permettent aux citoyens de surveiller les actions du gouvernement et des responsables politiques. Les réseaux sociaux rendent plus difficile pour les gouvernements de dissimuler la corruption et les violations des droits de l'homme. Désormais, les scandales de corruption et les abus de pouvoir peuvent être exposés au grand jour. Ce qui peut mettre la pression sur les autorités pour qu'elles agissent de manière plus responsable. Par exemple, les vidéos et les photos partagées en ligne documentent ces abus, incitant à l'action et à la responsabilité. Ils favorisent la transparence politique. C'est dire que les réseaux sociaux peuvent rendre les activités politiques plus transparentes en permettant aux citoyens de suivre les actions de leurs représentants élus en temps réel.

Il convient de noter aussi que les réseaux sociaux peuvent favoriser l'innovation dans le domaine de la démocratie en permettant l'émergence de

nouvelles formes de participation citoyenne, telles que les consultations en ligne, les pétitions numériques et les plateformes de gouvernance participative. À cet effet, les politiciens et les partis politiques peuvent utiliser les réseaux sociaux pour atteindre un large public et promouvoir leurs plateformes politiques. Cela peut favoriser une plus grande participation électorale et un meilleur accès à l'information politique. C'est pourquoi, il convient d'éduquer les citoyens. Les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour éduquer les citoyens sur les principes démocratiques, les droits de l'homme et les processus électoraux. Cela peut contribuer à renforcer la compréhension de la démocratie et à encourager la participation politique informée. Les réseaux sociaux numériques offrent de nombreux avantages pour la démocratie en Afrique, mais ils sont également associés à plusieurs défis et risques.

3.2. Les réseaux sociaux, une voix sonore au service de la gouvernance démocratique

Les réseaux sociaux numériques jouent aujourd'hui un rôle très important dans les sociétés humaines, notamment au niveau de la démocratie. Ils sont mêmes comme un instrument à son service. En effet, ces nouveaux médias sociaux se présentent davantage comme les moyens les plus utilisés aussi bien par les partis politiques que par les candidats aux élections pour la diffusion de leurs messages, la mobilisation de leurs partisans et la sensibilisation des électeurs à les voter. En donnant ainsi à de nombreux citoyens la possibilité de s'engager activement dans le processus démocratique de leur pays, ces plateformes ont l'avantage de renforcer manifestement la participation au débat démocratique et électoral, d'autant plus qu'elles sont fondamentalement un lieu communicationnel et informationnel.

À travers des partages d'informations et d'opinions relatives à la corruption, aux abus de pouvoir et d'autres problèmes de gouvernance, les réseaux apparaissent comme un moyen certain de mettre la pression sur les dirigeants politiques pour rendre compte de leur gestion. Nonobstant ces nombreux avantages qui marquent une évolution du processus démocratique en Afrique, il n'en demeure pas moins que les réseaux sociaux numériques engendrent d'autres défis tout aussi significatifs comme la désinformation et les discours

haineux qu'il importe de relever dans la perspective de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans de nombreux pays en Afrique. Dès lors, ne faut-il pas une éducation aux réseaux sociaux numériques susceptibles de permettre aux citoyens lambda de naviguer de manière critique et responsable dans cet environnement numérique constamment en évolution ?

3.3. L'éducation aux réseaux sociaux pour une authentique gouvernance démocratique en Afrique

L'éducation aux réseaux sociaux numériques constitue en elle-même une exigence de ce temps en numérique, en ce sens qu'elle correspond à une forme de participation citoyenne ou d'engagement citoyen faisant de la critique, l'écriture et la lecture sociales des moyens d'émancipation sociale, de progrès social et de culture de la paix. Autrement dit, l'éducation aux réseaux sociaux numériques constitue un acte citoyen actif ou alors qu'elle s'imbrique dans la citoyenneté en tant que principe positif dans la perspective de l'intérêt commun ou général. De ce point de vue, cette éducation critique des contenus médiatiques ne sera rien d'autre qu'un renforcement de la citoyenneté par le développement de la conscience politique, ainsi que Gonnet présente l'éducation aux médias de manière générale : « une exceptionnelle initiation aux pratiques démocratiques en vue de l'enrichissement des différences. » (J. Gonnet, 2001, p. 6).

Ce faisant, en tant que forme évidente de la participation citoyenne, l'éducation aux réseaux sociaux numériques aura à jouer un rôle de promotion de la démocratie qui n'est nullement la liberté de dire ce que l'on veut, comme l'on veut et quand l'on veut. Le faisant, elle ne sera, finalement, qu'un instrument démocratique fondamental, puisque l'éducation comprise comme moyen de socialisation implique dans son essence la prise en compte indissociable de la citoyenneté et de la démocratie. Et offrir à tout citoyen le moyen d'être un esprit critique ou une conscience sociopolitique de sorte à différencier l'opinion de l'information, repérer les préjugés et le manque de logique, et reconnaître les hypothèses déclarées et cachées, c'est déjà forger en ce dernier un élan, mieux un esprit citoyen et démocratique. Cela s'avère un défi à relever et à consolider pour faire de la démocratie en ligne une conviction

personnelle chez chaque africain pour le respect de la dignité humaine, loin des sentiments partisans et diffamatoires.

Conclusion

Les réseaux sociaux numériques constituent objectivement, aujourd'hui, un espace médiatique offrant à chaque citoyen la possibilité de prendre activement part au processus démocratique de son pays. Ils renforcent la participation citoyenne au débat démocratique et électoral au travers des échanges (messages, vidéos, images, etc.). Pour la plupart du temps, les internautes passent par ces réseaux sociaux numériques pour se faire entendre.

Il importe, cependant, de noter que ces technologies constituent à bien des égards un danger au nom de la liberté d'expression des citoyens qui sont les utilisateurs de ces réseaux numériques. Dès lors, il s'impose une prise de conscience citoyenne et un engagement responsable à tous les niveaux. Face aux abus qu'ils favorisent, il importe de créer les conditions susceptibles de permettre aux citoyens de naviguer de manière intelligible et responsable, d'autant plus que la démocratie vise le meilleur ou le bien de la majorité du peuple.

Pour ce faire, une éducation aux réseaux sociaux numériques est indispensable, non comme un enseignement visant prioritairement l'acquisition d'un certain nombre de compétences en vue de la maîtrise des outils techniques. Mais il s'agit plutôt de favoriser un regard critique sur les contenus de ces réseaux de sorte à contribuer à l'éco-citoyenneté. Une telle approche implique non seulement un véritable engagement social des hommes de paix et des politologues, mais demande d'inclure l'éducation aux médias numériques dans les programmes éducatifs des pays africains. Du reste, les réseaux sociaux numériques doivent contribuer à une culture de la paix, préalable à tout développement quand on sait que le continent africain a encore beaucoup à faire à ce niveau.

Références bibliographiques

ABOLOU Camille Roger, 2016, *La citoyenneté de parole en Afrique. Essai sur la fabrique des citoyens dans les États africains*, Paris, L'Harmattan.

AKTOUF Omar, 1987, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.

ARISTOTE, 1995, *La politique*. Trad. J. TRICOT, Paris, Vrin.

BLÉ Raoul Germain, 2010, « Radiodiffusion, Bonne gouvernance et développement en Côte d'Ivoire », in *Médias & bonne gouvernance en Afrique : Concept et cas pratiques*. Libreville, UNESCO, pp. 2-23.

BRECHON Pierre, 2006, *Comportements et attitudes politiques*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

DE BARROS Gilda Naecia Maciel, 1999, *Sólon de Atenas. A Cidadania Antiga*, São Paulo, Humanitas, p. 313-325.

DORVIL Henri, MAYER Robert, 2001, *Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GONNET Jacques, 2001, *Éducation aux médias : les controverses fécondes*. Paris, Hachette.

HOUPHOUËT-BOIGNY Félix, 2013, *Discours & Messages, 1978-1985, Tome V* Abidjan, Éditions Fondation Félix Houphouët-Boigny.

REHAUME Jacques, 2002, « Changement », in *Vocabulaire de psychosociologie références et positions*, sous la dir. de Baros-Michel, J., E. ENRIQUEZ et A. LÉVY, Paris, Érès.

THOMÉ Pierre, 2014, *Le bien commun ou les biens communs ?* Paris, Mediapart.

THUDEROZ Christian, 2006, *Histoire et sociologie du management : doctrines, textes, études de cas*. Lyon, EPFL Press.

UNESCO, 2015, *Lutter contre les discours de haine sur les réseaux sociaux numériques*, Paris, Unesco.

VERJANS Pierre et al., 2011, « Ce que les gouvernés attendent des gouvernants », in *La libre Belgique*, Bruxelles, Rubrique Découvertes/ opinion.

www.universalis.fr/encyclopédie/clisthene-570-508/, consulté le 13 octobre 2023.

www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Périclès/137626/, consulté le 3 octobre 2023.

www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Solon/144767/, consulté le 16 octobre 2023.